

## Association pour la gestion des résidus pharmaceutiques post-consommation

### Bulletin du Programme de reprise des médicaments



AGRPC Novembre 2005

Le *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* est une publication électronique trimestrielle de l'AGRPC, à propos des récents développements. Tous les membres peuvent s'y abonner ou s'en désabonner; pour ce faire, il suffit de suivre les directives en fin de page.

### **LE POINT SUR LES PROGRAMMES PROVINCIAUX**

BC Recycling Regulation Guide L'AGRPC a présenté au ministère des observations sur le projet de *Recycling Regulation Guide*. Pour en obtenir des exemplaires, veuillez communiquer avec [ginette.vanasse@medicationsreturn.ca](mailto:ginette.vanasse@medicationsreturn.ca) au siège social. Une réunion a eu lieu avec des représentants du MOE pour discuter du nouveau règlement sur le recyclage et des exigences relatives à un nouveau plan de reprise qui serait établi d'ici octobre 2006. Les représentants du MOE ont reconnu que le moment est propice pour aborder toutes les questions et ils ont affirmé qu'ils seraient heureux d'examiner un projet de plan, une fois dressé, et de formuler des commentaires pour aider à en établir la forme définitive. La rencontre a été très productive.

Green Manitoba Eco-Solutions Le mois dernier, des séances de consultation ont eu lieu afin de fournir des renseignements de base aux intervenants de l'industrie sur le programme amélioré et élargi de gestion de produits qui doit être mis en œuvre au Manitoba. Veuillez suivre le lien pour consulter les exposés et les documents de travail : <http://www.greenmanitoba.ca/cim/1000.dhtm>. L'AGRPC a participé à cette rencontre et y a présenté des observations sur la manutention des produits pharmaceutiques après consommation, selon la définition qu'en donne le document de travail intitulé *Household Hazardous Waste*. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec le siège social. L'échéancier est très serré, le projet de règlement devant être prêt d'ici la fin novembre.

Ontario En octobre, la directrice exécutive a assisté à la Canadian Stewardship Conference. Il suffit d'accéder à <http://www.canadianstewardship.com> pour télécharger les exposés. Le premier conférencier, représentant Ipsos-Reid, a fait le point sur de récentes constatations concernant les attitudes du public à l'égard de l'environnement. Nous avons notamment appris que le public estime qu'il incombe aux trois paliers de gouvernement d'assurer la saine gestion de nos ressources et que les efforts du

passé ne suffisent pas pour garantir la sécurité de l'environnement. Un panel de sous-ministres adjoints de la C.-B., de l'Alberta et du Manitoba a ensuite exposé leur démarche en matière de programmes de gestion.

Le sous-ministre de l'Ontario a ensuite donné un aperçu du modèle de l'Ontario, suivi de la perspective d'un fabricant, Proctor & Gamble (Canadian/International), sur les modèles de gestion (démarche fragmentaire / harmonisée); le modèle du Québec, Collecte sélective Québec, a clos la séance de l'avant-midi.

Le ministre de l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-Écosse a agi à titre de conférencier au déjeuner.

L'après-midi a été consacrée à la direction et à la régie de la gestion, soit l'importance des conseils d'administration, la sélection de ceux-ci, l'établissement de buts et objectifs clairs et le double rôle des membres qui siègent à des conseils d'administration et qui y représentent leur organisation.

Nous avons conclu en mesurant les résultats et les questions qui préoccupent les gestionnaires. La coordination des programmes de gestion constitue le principal problème; les panelistes estiment qu'on comptera des centaines d'associations de gestion d'ici la fin de 2006, visant un vaste éventail de produits. L'industrie pourrait ainsi se retrouver avec un véritable casse-tête.

---

## **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PERSONNES-RESSOURCES**

Les industries des produits pharmaceutiques et des soins personnels évoluent rapidement. Lorsqu'une facture reste impayée, nous attendons patiemment pour finalement constater que la seule personne-ressource dont nous possédons le nom dans nos dossiers n'est plus à l'emploi de l'entreprise en cause. C'est donc dire qu'une entreprise n'a alors pas rempli ses obligations en vertu du règlement de la C.-B. et qu'elle est ainsi passible de poursuite pour non-conformité et d'amendes. Nous vous serions reconnaissants de faire en sorte que nous ayons le nom d'une autre personne-ressource valable dans nos dossiers et, si jamais vous quittez votre poste actuel, de transmettre le dossier à la personne compétente ou de prendre des mesures pour que quelqu'un communique avec le siège social pour nous fournir des renseignements à jour. La continuité sera ainsi assurée, et nous ne serons pas obligés de passer par des structures et des portefeuilles complexes de conseils d'administration pour trouver le nom d'une autre personne-ressource.

---

## **RAPPORT TRIMESTRIEL DU PROGRAMME DE REPRISE DES MÉDICAMENTS DE LA COLOMBIE.-BRITANNIQUE.**

Voici un compte rendu du programme en C.-B. pour la période de juillet à octobre 2005.

- Les volumes pour le trimestre sont en hausse de 7.7 % sur l'an dernier et de 15.4% en comparaison à 2004. Le volume amassé pour ce trimestre est le plus élevé depuis que le programme en est place.
- En septembre, nous avons envoyé au Centre « Beiseker Envirotech Inc » un chargement de contenants pour incinération.
- Une nouvelle brochure, explication le programme, a été distribuée aux pharmacies participantes avec un nouveau contenant.
- Les frais encourus pour l'année en cours sont plus élevés que prévus. La destruction des contenants utilisés pour l'étude de 2004 et l'approvisionnement en contenant supplémentaire pour augmenter notre inventaire sont les causes à considérées.
- *Residual Management Group* ont été sélectionné pour un troisième contrat comme administrateur du Programme de reprise de médicaments en C.-B.

<b>Sommaire des collectes (réel) :</b>	<b>T3 - 2005</b>	<b>CDA 2005</b>	<b>T3-2004</b>	<b>CDA-2004</b>
<b>Conteneurs expédiés aux pharmacies</b>	<b>349</b>	<b>1149</b>	<b>381</b>	<b>1098</b>
<b>Conteneurs reçus des pharmacies</b>	<b>324</b>	<b>1072</b>	<b>287</b>	<b>871</b>
<b>Poids des produits pharmaceutiques (kg)</b>	<b>4128</b>	<b>13 655</b>	<b>3850</b>	<b>11 831</b>

---

### **PROCHAINES ACTIVITÉS DU BUREAU**

- ❑ Fin de l'exercice financier et préparation des budgets et facturation aux membres pour l'an prochain.
- ❑ Préparation du plan de reprise de médicaments pour la Ministère de l'Environnement en Colombie-Britannique.
- ❑ Solliciter les membres dans le développement du plan stratégique, énoncés de mission et des objectifs.
- ❑ Poursuivre le dossier « *Green Manitoba Eco Solutions* ».

---

#### **Pour se désabonner :**

Si vous avez reçu le présent bulletin électronique directement de l'AGRPC, c'est que votre entreprise est déjà inscrite et que vous figurez dans la liste comme personne-ressource. Pour s'abonner au *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* ou s'en désabonner, veuillez envoyer un courriel à [pcpsa@medicationsreturn.ca](mailto:pcpsa@medicationsreturn.ca) en y donnant les renseignements suivants :

*Objet* : Abonnement [ou Désabonnement]

*Texte* : Bulletin du Programme de reprise des médicaments; [votre nom]; [nom de votre entreprise]

---